



Entre mythe et Histoire, figures du conseiller et naissance du concept de délibération chez Hérodote

Annie Hourcade Sciou

► To cite this version:

Annie Hourcade Sciou. Entre mythe et Histoire, figures du conseiller et naissance du concept de délibération chez Hérodote. Limbi, culturi și civilizații europene în contact. Perspective istorice și contemporane. Mit și Istorie/Istoriei, 2012. hal-01755225

HAL Id: hal-01755225

<https://hal.science/hal-01755225>

Submitted on 30 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MINISTERUL EDUCAȚIEI NAȚIONALE
UNIVERSITATEA "VALAHIA" DIN TÂRGOVIȘTE
FACULTATEA DE ȘTIINȚE POLITICE, LITERE ȘI COMUNICARE
DEPARTAMENTUL DE LITERE



AL OPTULEA SIMPOZION INTERNAȚIONAL

**LIMBI, CULTURI ȘI CIVILIZAȚII EUROPENE ÎN CONTACT
PERSPECTIVE ISTORICE ȘI CONTEMPORANE**

Valahia University Press
Târgoviște 2012

**VALAHIA UNIVERSITY PRESS
ISBN 2065-0434**

Târgoviște
2012

LIMBI, CULTURI ȘI CIVILIZAȚII EUROPENE ÎN CONTACT. PERSPECTIVE ISTORICE ȘI CONTEMPORANE

LIMBI, CULTURI ȘI CIVILIZAȚII EUROPENE ÎN CONTACT
PERSPECTIVE ISTORICE ȘI CONTEMPORANE

Mit și Istorie/Istории

Referenți științifici:

Prof. univ. dr. Petre Gheorghe BÂRLEA
Prof. univ. dr. Lucian CHIȘU
Conf. univ. dr. Tatiana-Ana FLUIERARU
Conf. univ. dr. Ileana TĂNASE
Lect. univ. dr. Angela STĂNESCU

Tehnoredactare și culegere computerizată:

Lect. univ. dr. Ioana RAICU
Lect. univ. dr. Gabriela POPA
Asist. univ. drd. Oana VOICHICI

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

Limbi, culturi și civilizații în contact. Perspective istorice și contemporane.
Mit și Istorie/Istoriei

VALAHIA UNIVERSITY PRESS
ISSN 2065-0434

MINISTERUL EDUCAȚIEI NAȚIONALE
UNIVERSITATEA "VALAHIA" DIN TÂRGOVIȘTE
FACULTATEA DE ȘTIINȚE POLITICE, LITERE ȘI COMUNICARE
DEPARTAMENTUL DE LITERE



AL OPTULEA SIMPOZION INTERNAȚIONAL

**LIMBI, CULTURI ȘI CIVILIZAȚII EUROPENE ÎN CONTACT
PERSPECTIVE ISTORICE ȘI CONTEMPORANE**

Valahia University Press
Târgoviște 2012

donne à travers des schèmes qui ne le sont pas et qui ne font que singer la rationalité. Il est des principes, énoncés généralement et avec une allure d'universalité, qui ne sont que des délires de rationalité. Il n'y a en effet aucune justification rationnelle à donner à l'adage qu'il ne faut pas commencer le mal, car rien ne peut l'arrêter une fois qu'il est parti ; il n'y en a pas davantage à penser qu'il est de la nature du mal d'empêcher. Pourquoi faut-il maudire celui par qui le scandale arrive ? Pourquoi le malheur de l'homme viendrait-il de ne pas savoir rester au repos dans sa chambre ? Toutes ces composantes du mythe que nous avons analysées ou seulement croisées circulent dans les discours les plus conceptuels comme s'il s'agissait d'axiomes rationnels et elles sont prises pour tels si l'on n'y prend garde. Si la réflexion sur l'éthique et la politique s'intéressait de plus près aux mythes, elle verrait dans leur miroir un certain nombre de positions qu'elle ne pourrait plus reprendre à son compte avec la même assurance, d'ailleurs elle-même un peu suspecte, que le géomètre prend ses axiomes.

3. La difficulté qui demeure, très rebelle, est de savoir ce qu'est un bon mythe. Nous avons vu qu'il n'y a pas de concepts sans éléments mythiques ; et qu'il n'y a pas non plus de mythe qui ne mette le concept au défi de l'expliquer et donc qui se pose au même niveau d'intelligence. Il y a donc un jeu entre les concepts et les mythes tel que les uns ont une certaine indépendance à l'égard des autres. Quand cette indépendance réciproque est perdue, quand le concept devient trop mythique ou quand le mythe n'est plus qu'un système d'idées abstraites, ni le concept ni le mythe ne remplissent plus leur fonction. Curieusement on accède à plus de réalité par un mythe qui défie le concept sans s'y laisser réduire que par un mythe conceptuel qui se donne comme directement explicatif des choses mêmes ; il est des conceptualisations qui ne laissent pas d'être plus mythiques que les mythes auxquels elles entendent se substituer. Une explication qui se veut directe à l'égard des choses peut tellement les forcer au concept qu'elle ne laisse pas d'être plus mythique que bien des mythes qui expriment les choses sans avoir l'ambition ni la vocation de les expliquer. Les mythes explicatifs sont faibles ; les mythes qui défient l'explication, quoiqu'ils expriment le réel, ont coutume d'être plus forts. Le mauvais mythe sait ; le bon mythe accepte de ne pas savoir, exprime ce qu'il y a à savoir sans se substituer au savoir : il indique au savoir, infailliblement, comme la tunique de Siegfried, les points saillants d'où il faut partir, mais il laisse aux plus ingénieux de trouver les concepts qui permettent l'explication. Toutefois, l'essence de réponse que je viens de faire est encore loin de résoudre le problème que j'ai posé concernant le bon mythe et qui reste encore globalement ouvert à la seule intuition.

Entre mythe et histoire, figures du conseiller et naissance du concept de délibération chez Hérodote

Annie HOURCADE
Université de Rouen, ERIAC
annie.hourcade@univ-rouen.fr

Résumé : Le but de cette étude est de mettre en évidence la double inscription - dans le mythe et dans l'histoire - de l'approche qu'Hérodote met en œuvre sur le conseil et les figures du conseiller dans l'*Enquête*. Si Hérodote a recours au mythe pour exemplifier certaines situations conseillères, il s'applique également à inscrire le conseil et la délibération au sein de situations particulières, insistant ainsi sur leur caractère relatif aux lieux et aux temps. De manière liée, cette distance qu'Hérodote prend vis-à-vis du mythe et plus précisément vis-à-vis de la conception homérique, essentiellement aristocratique, de la figure du conseiller est révélatrice, sans aucun doute, de la réflexion qu'il mène tout au long de l'*Enquête* sur la démocratie athénienne et ses pratiques ainsi que sur la place qu'elle accorde au *logos* conseiller. Bien avant Aristote qui, dans la *Rhétorique*, fera du *logos sambouleutikos* un des trois grands genres rhétoriques¹, celui qui se pratique surtout à l'Assemblée, Hérodote est le premier à mener une réflexion organisée sur le *sambouleutin*², terme dont le sens ambigu : « conseiller », « tenir conseil », « délibérer », voire « demander conseil », est lui-même sans aucun doute représentatif de sa dimension éminemment politique.

Mots-clés: mythe, histoire, Hérodote, conseiller

1. Approche liminaire : La figure aristocratique et mythique du conseiller chez Homère

Chez Homère, on note la présence de nombreux emplois des verbes *bouleuein* et *bouleuesthai*. En ce sens, Françoise Ruzé souligne l'importance du terme *boule*,

[qui] est d'abord le nom d'action tiré de *bouleuesthai* : à ce titre, il est lié à l'idée de choix préférentiel, de volonté délibérée et [qui] se traduit, selon les circonstances, par "volonté", "décision", "plan". De là, il en serait venu à désigner les avis émis, le conseil donné, qui aboutissent à une décision élaborée et, finalement, la réunion au cours de laquelle sont principalement émis ces avis, bien que, apparemment, la décision ne soit pas ou ne soit plus confiée à ce conseil³.

Signalons également que cette capacité de délibérer ou de conseiller est fréquemment associée, dans l'*Illiade* et l'*Odyssée*, à l'excellence au combat, par exemple dans l'*Illiade*, I, 258 : « Vous, les premiers des Danaens au Conseil comme au combat », association naturelle qui s'inscrit dans un schéma plus général, celui qui unit le bien parler et le bien agir. De fait, plus que toute autre, la capacité de délibérer ou de conseiller est tournée vers l'action. Comme le signalera Aristote dans la *Rhétorique*, dans sa caractérisation du discours délibératif, le conseil consiste à exhorter autrui à agir ou au contraire à dissuader autrui d'agir de telle ou telle façon⁴. C'est également en ce sens

¹ Dans la *Rhétorique*, I, 3, 1358b8-10, Aristote définit le conseil de la manière suivante : « Dans un conseil, soit l'on exhorte, soit l'on dissuade. Toujours en effet ceux qui conseillent en privé et ceux qui s'adressent au peuple en public font l'une ou l'autre chose », mettant ainsi en évidence le fait que le conseil intervient certes de manière privilégiée à l'Assemblée, mais peut également caractériser une relation entre deux personnes.

² Voir les entrées de *sambouleutin* et de ses dérivés in Powell, (1960), p. 342.

³ Ruzé, (1997) p. 31. Voir en complément l'article, plus ancien, de Moreau, (1893) pp. 205 sqq. ainsi que l'article de Boucher Stevens, (1933) pp. 104-120.

⁴ Voir *supra*, n. 1.

que le discours conseiller a essentiellement pour but l'utile⁵, porte sur le particulier, le possible – autrement dit, ce qui dépend de nous⁶ – et le futur⁷.

Ainsi se dessine dans l'*Illiade* et dans l'*Odyssée* la figure du bon conseiller, habile au combat et doté d'une intelligence pratique, capable d'agir et d'inciter les autres à agir après avoir délibéré. Cette aptitude à la délibération est issue de l'expérience conférée par les ans, lieu commun signalé par Boucher Stevens⁸, qui fait référence à cet égard à l'*Illiade*, IX, 53-62. Tourné vers le futur, le bon conseil fait fond sur l'expérience acquise dans le passé ; mais il est aussi assimilé à une qualité naturelle. Dans une perspective similaire, Malcolm Schofield⁹ cite un passage de l'*Illiade* (II, 24-25) dans lequel le Songe envoyé par Zeus sous la forme de Nestor s'adressant à Agamemnon affirme : « Un homme qui est un conseiller ne doit pas dormir toute la nuit, alors que des peuples nous font confiance et qu'il a tant de soin à apporter », soulignant ainsi que l'*euboulia*, le bon conseil ou bonne délibération, est une excellence majeure des rois et des héros, une vertu éminemment aristocratique, par conséquent. De fait, elle est celle en effet des chefs de guerre, mais plus encore de ceux, exceptionnels, comme Ulysse ou Nestor, qui ne se contentent pas de savoir agir, de savoir diriger leurs troupes, mais que leurs qualités personnelles : la ruse pour Ulysse, la sagesse et l'âge pour Nestor, les qualités oratoires pour l'un et l'autre, leur permettent d'être ceux que l'on écoute et dont on suit les conseils. En revanche, les obscurs, les gens du peuple, ne peuvent en aucun cas faire figures de conseillers chez Homère ; en ce sens, l'intervention de Thersite, bien qu'il utilise les mêmes arguments qu'Achille, n'a pas le pouvoir de convaincre (*Illiade*, II, 212-277). Ainsi, il semble indéniable que la problématique du conseil et de la délibération soit déjà à l'œuvre chez Homère et l'on peut dire, comme le fait Françoise Ruzé, que « les prémisses des institutions civiques postérieures »¹⁰ y sont déjà présentes, même si – il convient de le souligner –, une conception aristocratique et strictement asymétrique du conseil semble néanmoins prévaloir.

2. Hérodote : pour une approche historique du conseiller et de la situation délibérative

De fait, c'est incontestablement avec Hérodote que l'usage du verbe *sumbouleuein* et ses dérivés se systématisent et il est sans doute possible de poser l'hypothèse que l'accroissement de l'usage du terme coïncide avec l'essor de la démocratie athénienne. Le terme a une acception moins large que *bouleuein* et *bouleuesthai* mais renvoie lui aussi à l'acte de conseiller et de délibérer¹¹. Cette dualité sémantique du mot est particulièrement intéressante car elle est emblématique des ambiguïtés inhérentes à l'Athènes du V^e siècle av. J.-C.

Le *sumbouleuein* renvoie tout d'abord à une pratique – et même à une vertu en ce qui concerne l'*euboulia* – qui ressortit à la fois aux valeurs aristocratiques et à celles de la démocratie

⁵ Aristote, *Rhétorique*, I, 3, 1358b20-25.

⁶ Aristote, *Rhétorique*, I, 2, 1357a4-6 ; 1357a23-27.

⁷ Aristote, *Rhétorique*, I, 3, 1358b4-5.

⁸ Edward Boucher Stevens, (1933) p. 105.

⁹ Schofield, (1986) p. 9.

¹⁰ Ruzé, (1997) p. 15.

¹¹ Voir Chantraine, (1968) (*boulomai*). Le Liddell-Scott-Jones, (1996) (*sumbouleuo-sumboulois*) fait état d'un premier sens à l'actif : « advise, counsel » et d'un second, au moyen : « consult with a person, i.e. ask his advice », mais aussi « debate a matter with another, consult, deliberate », et enfin « agree, make a contract » ; voir également l'entrée *sumboulois* : « adviser, counsellor, in public or private affairs ».

dont elle constitue sans aucun doute, avec l'*isonomia* et surtout l'*isegoria*, un aspect déterminant¹². De fait, c'est avant tout la place qu'occupe, au sein de l'Athènes du V^e siècle av. J.-C., le *sumbouleuein*, cet acte de conseiller que tous les citoyens sont susceptibles de pratiquer à l'Assemblée ou au Conseil, qui justifie l'existence même des sophistes qui enseignent précisément l'*euboulia*, art de bien parler et de bien agir (Platon, *Protagoras*, 318e-319a). Pourtant, le conseil n'est pas une invention sophistique, il s'agit d'abord d'une pratique aristocratique, comme en témoigne l'épopée homérique, que l'*isegoria* transfère au *demos*, mais les sophistes en font néanmoins le fer de lance de leur propre activité et par dérivation, l'objet de leur enseignement.

La démocratie athénienne, ensuite, associe *isonomia* et *isegoria* mais accorde une place importante aux professionnels de la politique¹³, les orateurs et stratèges, paradoxe que Thucydide lui-même formule de la manière suivante, évoquant la personnalité de Périclès : « Sous le nom de démocratie, c'était en fait le premier citoyen qui gouvernait » (II 65, 9-10).

De manière liée, enfin, c'est aussi des ambiguïtés de la pratique sophistique dont le verbe *sumbouleuein*, dans sa double acception possible, est représentatif. En effet, il s'agit à la fois de soutenir que tous, sans exception, possèdent les vertus citoyennes, sont donc aptes à donner des conseils sans se voir réduits au silence comme c'est pourtant le cas de Thersite chez Homère, tout en revendiquant, au sein de la démocratie, une place déterminante pour l'expert, celui-là même que forment les sophistes, celui qui sera le démagogue, qui saura convaincre, celui qui aura acquis ces qualités que Nestor possède, pour sa part, de naissance.

Hérodote¹⁴, plus qu'un autre et avant tout autre, constitue un témoin privilégié à un moment décisif de l'élaboration sémantique du *sumbouleuein*, dans la mesure où les occurrences du verbe et de ses dérivés se multiplient de manière tout à fait remarquable dans l'*Enquête*. On peut même aller jusqu'à affirmer qu'étant donné la place du conseil dans l'*Enquête*, Hérodote élabore d'emblée le cadre qui sera celui de toute réflexion future sur le conseil et le conseiller.

Il le fait à partir de la description de figures historiques et parfois mythiques mais aussi de figures particulières mais néanmoins exemplaires du conseil : hommes, femmes (comme Artémise reine de Sparte, qui conseille Xerxès, (VIII, 68), enfants (comme Gorgo (V, 51), petite fille de neuf ans qui conseille son père Cléomène roi de Sparte, ce dernier suivant son conseil ; rois mais aussi anonymes ou obscurs (comme Gygès qui avertit le roi Candaule (I, 8), tous engagés dans des situations particulières. Une telle approche est emblématique de la spécificité même du conseil qui intervient toujours au niveau des affaires humaines, par définition particulières ; elle dénote, en outre, une conception du conseil que l'on pourrait, toutes proportions gardées, qualifier, notamment par opposition avec l'idéal euboulique homérique, de « démocratisation » du conseil.

¹² Pour une approche historique, voir Ehrenberg, (1950) pp. 515-548, sur l'*isonomia*, Vlastos, (1953) pp. 337-366 ; Ostwald, (1969) pp. 96-136 ; sur la contradiction entre *isonomia*, *isegoria* et *koinonia*, valeurs fondatrices de la démocratie athénienne et de la politique de conquête d'Athènes, voir Galpin, (1983-1984) pp. 100-109 ; sur l'*isegoria* et les problèmes qu'elle pose, voir particulièrement, Griffith, (1966) pp. 115-138 ; Woodhead, (1967) pp. 129-140 ; Lewis, (1971) pp. 129-140 ; Chêne, (1985) pp. 29-57 ; Nakatagawa, (1988) pp. 257-275 ; Ober, (1989) particulièrement pp. 72-73, pp. 78-79 et pp. 295-297 ; sur la *parhësia*, voir notamment, Radin, (1927) pp. 215-230 ; Raafaub, (1983) pp. 517-544 ; Raafaub, (2004) pp. 223-225.

¹³ Voir notamment Finley, (1962) pp. 3-24 ; Hansen, (1983) pp. 36-37 ; Sinclair, (1988) pp. 211-218 ; Ober, (1991) pp. 104-126 ; Bertrand, (2001) pp. 929-964 ; Hansen, (2009) (1991), pp. 318-319.

¹⁴ Comme on le sait, l'existence d'une influence sophistique sur les écrits d'Hérodote, décelable notamment dans le débat sur les constitutions, a très souvent été soutenue. Voir, notamment, Maass, (1887) pp. 581-595 ; Aly, (1921) pp. 102-103 ; Morrison, (1941) pp. 12-13 ; Stroheker, (1954) pp. 381-412 ; Dihle, (1962) pp. 207-220 ; Podlecki, (1966) pp. 368-370 ; Lasserre, (1976) pp. 65-84 ; McNeal, (1986) pp. 299-318 ; Thomas, (1993) pp. 225-244 et Thomas, (2000) pp. 18-19.

Cette élucidation du conseil mise en œuvre par Hérodote passe par une caractérisation des qualités du conseiller, par opposition au flatteur, et du conseil, par opposition aux autres modes d'anticipation du cours de l'histoire : rêve, oracle ; mais surtout par une analyse extrêmement élaborée des procédés – exclusivement rationnels – du conseil : formulation des avis, appel à l'expérience passée, projection dans le futur, inscription de la délibération dans le temps, ouverture, par le conseil, d'un espace de réflexion avant l'action¹⁵, refus de voir dans la fortune le seul facteur d'action.

L'approche du conseil qu'élabore Hérodote présente en outre une dimension d'exhaustivité en raison même de la forme du récit historique qui permet d'adopter un regard total sur le cours des événements. En amont, lors de la prise de décision et en aval, après que la décision d'agir a subi l'épreuve des faits, rendant possible un éclairage rétrospectif du conseil à la faveur du récit, le bon conseil n'étant pas nécessairement celui qui a été suivi mais celui qui se trouve vérifié, en dernier recours, par les événements. Hérodote interroge de manière fondatrice l'effectivité du conseil sur le cours des événements, lui accordant d'emblée, dans sa dimension spécifique de pratique humaine exclusivement rationnelle, une place décisive dans le cadre d'une réflexion de type historique.

Cette importance du conseil dans l'*Enquête* a été tout particulièrement mise en évidence par l'analyse que Richmond Lattimore effectue de la figure du conseiller, dans un article qui date de 1939 :

The wise adviser is a familiar figure in the pages of Herodotus. He recurs again and again throughout the work under a variety of names, brilliant and obscure, sometimes without a name at all; he appears as a king's counselor or as a king himself; or he takes the name and guise of a groom, or a little girl. In some cases the advice which he is recorded as having given has been accepted as historical fact; in others it has been dismissed as fabulous. In any case, he is an important figure in Herodotus' conception of history, recurring at important occasions, a motif like the oracle, the dream, and the portent.¹⁶

Lattimore souligne que l'éventail des conseillers, dans l'*Enquête*, est très large, allant des chefs reconnus pour leur sagesse¹⁷ aux individus obscurs et anonymes, ce qui contribue à faire du conseil, au moins de droit, l'apanage de tous sans exception, et qui s'avère être, par conséquent, en parfaite adéquation avec l'idéal démocratique athénien d'*isegoria*¹⁸. Lattimore opère cependant un classement entre deux types de sages conseillers : *the tragic warner* et *the practical adviser*¹⁹, distinction intéressante pour une recherche sur le conseil dans la mesure où elle permet de faire le partage entre un conseiller que Lattimore caractérise lui-même comme : « the sage elder who tries to halt head strong action in a chief ; he is in general pessimistic, negative, unheeded, and right » et un autre type de conseiller dont le rapport au réel est sensiblement différent : « his advice is not a

¹⁵ Je renvoie aux analyses générales sur discours et histoire de Koselleck, (1989) pp. 653 *sqq.*

¹⁶ Lattimore, (1939) p. 24 ; voir Bischoff, (1932). Voir aussi l'analyse de Kerferd, (1950) pp. 9-10 et le rapprochement de la figure du conseiller chez Hérodote qu'il ménage avec celle du sophiste ; voir enfin, Raaflaub, (2002) pp. 149-186.

¹⁷ Voir notamment la figure de Crésus qui passe du statut de conseillé à celui de sage conseiller, tel que le montre bien Lattimore, (1939) p. 31, voir également sur ce point, Levine Gera, (1993) pp. 269-270, qui ménage un parallèle avec la *Cynopédie* de Xénophon, œuvre dans laquelle le *sumbouleuetein* est très présent, comme d'ailleurs dans la plupart des écrits de Xénophon.

¹⁸ A cet égard, voir également Bartky, (2002) pp. 445-468 qui mène une analyse sur une catégorie de sages conseillers chez Hérodote, soutenant la thèse qu'Hérodote a pour but de montrer que les sages, Thalès, Solon, Bias, etc., sont dénués d'authentique sagesse pratique ce qui explique pourquoi leurs conseils ne sont jamais suivis : « Equating the sages with a broad array of advisers, including anonymous individuals, serves the purpose of opposing the public perception that the wise men possessed unparalleled political wisdom » (p. 464).

¹⁹ Lattimore, (1939) pp. 24-25. Voir aussi Immerwahr, (1954) pp. 37-38.

mere negation of action, but a method of coping with a given situation. He strives to overcome *aporia* rather than *hubris* and has accordingly a better chance of success ». Artabane est particulièrement représentatif du premier type. Hécatée d'Abdère, en revanche, qui, après avoir renoncé à détourner Aristagoras de secouer le joug, lui conseille de se rendre maître de la mer (V, 36), adopte davantage, en définitive, l'attitude du *practical adviser*, au même titre que Thémistocle lorsqu'il conseille aux Athéniens de se préparer à un combat naval (VII, 143).

Dans le prolongement de cette perspective, il est possible de faire référence à un passage du livre VII, 237, de l'*Enquête*, convoquant la figure conseillère de Démarate, particulièrement représentatif de l'élaboration de la problématique du conseil en ce qu'il contribue à caractériser la personnalité du conseiller selon Hérodote, à dégager les qualités (*eunoia/eumeneia*) qui font de lui un homme digne d'être écouté et dont les conseils, bien qu'ils ne soient pas toujours suivis (VII, 101-104), s'avèrent en définitif vérifiés par les événements. Il s'agit là d'un des aspects centraux de la réflexion d'Hérodote sur le conseil dont l'excellence n'est pas déterminée par le fait qu'il est ou non suivi, qu'il réussit à convaincre son interlocuteur ou son auditoire, mais par la vérification de sa pertinence par les événements eux-mêmes qui en constituent en dernier recours la pierre de touche. Un tel aspect est emblématique de cette perspective « historique » d'Hérodote sur le conseil, visant à valoriser essentiellement le rapport que le discours conseiller entretient avec les événements, en aval, et les qualités du conseiller, en amont.

C'est sans doute la figure conseillère d'Artémise²⁰, dispensatrice des « meilleurs avis (*gnomasaristas*) » (VII, 99, 11-12) auprès de Xerxès, qui donne le plus adéquatement la mesure de la volonté, chez Hérodote, de réfléchir à la fois sur le conseil privé et sur un conseil public qui prend même l'apparence d'une délibération commune²¹. Certes, comme le signale Lattimore²², le discours d'Artémise en VIII, 68, est emblématique à la fois de la figure du *tragic warner* et de celle du *wise adviser*, avertissant à la fois Xerxès du danger d'une attaque navale, mais lui conseillant également une stratégie de combat terrestre, mais plus remarquable encore est le fait qu'Hérodote fait intervenir Artémise dans deux formes de situations conseillères, l'une publique, l'autre privée, clairement distinguées. De fait, la première situation, celle qui prend la forme d'une délibération commune, peut être considérée, à l'instar du débat sur les constitutions²³ comme « a democratic element [which] exceptionally intrudes in a Persian council »²⁴, dans la mesure où la décision est prise à la majorité (VIII, 69, 10). En dépit de cet aspect, cependant, le débat est caractéristique de l'exercice d'un pouvoir autocratique²⁵. Artémise, seule, constitue un exemple de libre-parole, de *parrhesia*, qui sera appelée à jouer un grand rôle dans la démocratie athénienne comme le souligne Sara Forsdyke²⁶, qui considère que la référence à la libre-parole constitue un des aspects de l'influence de l'idéologie démocratique de l'Athènes du V^e siècle sur Hérodote : « Comparison with the theme of free speech in Athenian tragedy suggests that the absence of free speech under

²⁰ Je laisse de côté la figure de Cyrus, particulièrement intéressante cependant, dans la mesure où elle est représentative, comme le montre Avery, (1972) p. 541, d'une forme d'évolution dans la prise de décision qui après avoir privilégié la délibération personnelle (*bouleuomenos* I, 79, 1-2), valorise la délibération avec d'autres (*sumbouloemenos* I, 206, 3).

²¹ Voir Vignolo Munson, (1988) pp. 91-106.

²² Lattimore, (1939) p. 28.

²³ Hérodote, III, 83 ; voir sur ce passage très commenté et sa dimension délibérative : Vlastos, (1964) pp. 1-35 ; Evans, (1981) pp. 79-84 ; Lasserre, (1976) pp. 65-84 ; Bleicken, (1979) pp. 148-172.

²⁴ Vignolo Munson, (1988) p. 96.

²⁵ Vignolo Munson, (1988) p. 96, met en évidence le caractère servile des participants au débat dont l'expression des avis est conditionné par la crainte de déplaire à Xerxès (VIII, 67, 2 ; 68, 1 ; 69, 1).

²⁶ Forsdyke, (2001) p. 344.

Xerxes receives emphasis in order to reinforce through negative example the free speech characteristic of democratic regimes ».

Dans la perspective de l'élaboration de notion de conseil chez Hérodote et plus particulièrement de la distance qu'il prend délibérément vis-à-vis de la conception homérique et strictement aristocratique du « bon conseiller », je voudrais signaler un dernier passage, problématique, de l'*Enquête* (I, 197) qui s'inscrit dans le cadre de sa description des mœurs des Babyloniens. Le texte est le suivant :

Voici la seconde en sagesse de leurs coutumes : ils apportent leurs malades sur la place publique, car ils n'utilisent pas de médecins. Les gens s'approchent du malade, et ceux qui ont souffert d'un mal semblable ou vu quelqu'un en souffrir, proposent leurs conseils ; ils s'approchent, donnent des conseils et recommandent les moyens qui les ont guéris d'un mal semblable ou qu'ils ont vu guérir quelqu'un. Il est interdit de passer près d'un malade sans lui parler, et de continuer sa route avant de lui avoir demandé quel est son mal.

Ce passage d'Hérodote est fréquemment cité par les spécialistes de la civilisation babylonienne, mais c'est, la plupart du temps, pour le qualifier d'erroné²⁷, dans la mesure où l'affirmation d'Hérodote, selon laquelle les Babyloniens n'avaient pas de médecins, se trouve infirmée par la découverte d'inscriptions cunéiformes qui attestent au contraire de l'existence de médecins babyloniens et assyriens et d'une médecine déjà avancée au Proche-Orient, bien avant l'émergence de la médecine hippocratique²⁸. Une autre interprétation, plus ancienne, consiste à voir dans ce passage d'Hérodote une référence à la genèse même de l'art médical, fondé sur la collecte de cas²⁹.

De fait, indépendamment de la valeur de la contribution du témoignage d'Hérodote à l'histoire de la médecine babylonienne et assyrienne, et dans une perspective qui est compatible avec cette dernière interprétation, il est peut-être possible d'appréhender le passage dans une autre optique, sans préjuger de la véacité du témoignage et de ses conséquences quant à la prise de position d'Hérodote vis-à-vis des mœurs babyloniennes. Toute tentative d'interprétation est, certes, risquée, et c'est tout particulièrement vrai pour ce passage déconcertant ; on peut cependant souligner trois points : Tout d'abord, le texte d'Hérodote marque implicitement l'opposition entre deux figures qui seront appelées à jouer un rôle de premier plan dans la problématique du conseil : le professionnel et le particulier. C'est faute de médecins « professionnels » que les Babyloniens sont amenés à faire en sorte que des « particuliers » s'y substituent. Les raisons pour lesquelles cette substitution est possible restent implicites³⁰, tous ne peuvent conseiller les malades, seuls ceux ayant eu l'expérience d'une maladie similaire le peuvent ; ensuite, la relation à l'œuvre est avant tout de nature discursive : au point qu'il n'est pas possible de passer à côté d'un malade sans lui parler, sans lui demander quel est son mal, sans aucun doute pour favoriser le conseil. Les deux verbes utilisés sont *sumbouleuo* et *paraino* qui peuvent être considérés ici comme des synonymes avec peut-être, pour le deuxième, une nuance de recommandation ; enfin, la pratique a lieu sur la

²⁷ Par exemple Johnston, (1897) p. 161 ; Marchese, (1985) p. 5 ; Worthington, (2009) p. 55.

²⁸ Voir Biggs, (1969) « Medicine in Ancient Mesopotamia », pp. 94-105 ; voir également Nutton, (2004) p. 41 ; Geller, (2010) pp. 125-126. Une explication pourrait résider néanmoins, comme le suggèrent Worthington, (2009) p. 55 et Attinger, (2008) p. 2-3, cité par Worthington, dans l'existence d'une frange de la population, trop pauvre pour s'offrir les services des médecins, et pratiquant ainsi une forme de mendicité du conseil sur la place publique. Voir également sur ce point Asheri *et al.* (2007) p. 210 ouvrage qui suggère que la coutume décrite par Hérodote aurait pu naître dans des communautés rurales appauvries sous la loi perse.

²⁹ Ainsi, un rapprochement du témoignage d'Hérodote est souvent ménagé avec un texte de Strabon à propos des Ibères, III, 3, 7, 28-31 (A. Meineke, *Strabonis geographica*, 3 vols. Leipzig, Teubner, 1877). Les manuscrits cependant ne renvoient pas aux Assyriens, mais aux Egyptiens, voir aussi XVI, 1, 20, 21-25. Sur ce point, voir notamment Larcher, (1829) pp. 243-244 ; Blakesley, (1852) p. 148, n. 670, pp. 243-244.

³⁰ On peut renvoyer à certains écrits d'Hippocrate, notamment *De l'ancienne médecine*, 4.

place publique, ce point est important car il suggère non seulement la possibilité d'un conseil, mais aussi d'une forme de conseil commun, chacun apportant son expérience et en faisant état. Ce n'est pas le diagnostic d'un médecin unique, consulté en privé, possesseur d'un savoir, qui permettra au malade de recouvrer la santé, c'est le dialogue avec plusieurs particuliers, ayant l'expérience de sa maladie qui permettra au malade de chercher, puis peut-être de trouver, un moyen de surmonter son mal.

Faut-il voir dans ce passage la marque chez Hérodote des pratiques athéniennes de la démocratie ? Il semble difficile de l'affirmer ; pour autant, un tel passage apporte sans aucun doute des éléments intéressants dans la perspective d'une réflexion sur le conseil, tout particulièrement sur son rapport au savoir et à l'expérience. Incontestablement, la problématique du conseil chez Hérodote est omniprésente et reflète sans aucun doute en cela la place même que le conseil et la délibération occupent à Athènes au Ve siècle av. J.-C. Il semble possible cependant, en gardant à l'esprit les développements d'Hérodote sur le conseil et la délibération, de tenter d'appréhender la diversité et la complexité des pratiques délibératives et conseilères dans le cadre de la démocratie athénienne, qui, pour la plupart, s'inscrivent dans le cadre de la problématique du *sumbouleuin* qui constitue en ce sens un facteur d'unification.

On le voit, le point de départ traditionnel réside sans aucun doute dans l'approche homérique du bon conseil, de l'*euboulia*, essentiellement présentée comme une qualité native des rois et des héros, comme un trait essentiel de figures mythologiques comme celle de Nestor l'*euboulos* ou d'Ulysse, l'homme aux mille détours. Tout se passe comme si les circonstances, la contingence des événements, se trouvaient toujours dépassées et dominées par cette excellence euboulique des hommes hors du commun. Avec Hérodote, le conseil s'inscrit de manière plus décisive dans l'historicité, ce qui implique d'une part une forme de variabilité de la figure du conseiller, le conseil devenant une activité qui n'est plus réservée à quelques-uns mais qui peut, en fonction des circonstances, être assumée par tous, d'autre part une valorisation d'une authentique délibération commune, comme en témoigne le passage sur la médecine, qui intègre l'avis de tous, des profanes, et pas seulement, là encore, d'une minorité aristocratique et expérimentée. L'approche historique d'Hérodote, en ce sens, a peut-être contribué à élargir le cadre du conseil et de la délibération, mettant l'accent sur sa dimension de raisonnement et de discours, autrement dit, de *logos*, tourné vers l'action et en prise directe avec le futur. Hérodote fournit en outre une approche totale des mécanismes du discours conseiller et des conditions de son inscription dans le réel par le regard rétrospectif qu'il adopte en tant qu'historien, mettant ainsi en œuvre une réflexion sur le rôle, plus ou moins efficace, de la décision humaine dans le cours des événements, même si l'*Enquête* reste malgré tout encore très tributaire de la référence au mythe.

Ouvrages cités

- Aly, W., (1921) : *Volksmärchen, Sage und Novelle bei Herodot und seinen Zeitgenossen*, Vanden Hoed&Ruprecht, Göttingen, 1921.
 Asheri, D., Lloyd, A. B., Corcella, A., Murray O., Moreno, A. (ed.), (2007) : *A Commentary on Herodotus Books I-II*, Oxford University Press, Oxford.
 Attinger, Pascal, (2008) : « La médecine mésopotamienne », *Journal des médecines cunéiformes*, 11-12, pp. 1-96.
 Avery, H. C., (1972) : « Herodotus' Picture of Cyrus », *The American Journal of Philology*, 93 (4), pp. 529-546.
 Bartky, E., (2002) : « Aristotle and the Politics of Herodotus's History », *The Review of Politics*, 64 (3), pp. 445-468.
 Bertrand, J.-M., (2001) : « Mélanges experts et pouvoir dans l'antiquité (III). Réflexions sur l'expertise politique en Grèce ancienne », *Revue historique*, 620 (4), pp. 929-964.
 Biggs, R., (1969) : « Medicine in Ancient Mesopotamia », *History of Science*, 8, pp. 94-105.

Nutton, V. (2004): *Ancient Medicine*. Routledge, London-New York, 2004.

Bischoff, H., (1932): *Der Warner bei Herodot*. Diss. Marburg.

Blakesley, J. W., (1852): *Herodotus Clio Book I with A Commentary*. Whittaker and Co - George Bell, London.

Bleicken, J., (1979): « Zur Entstehung der Verfassungstypologie in 5 Jahrhundert v. Chr. (Monarchie, Aristokratie, Demokratie) », *Historia: Zeitschrift für alte Geschichte*, 28, pp. 148-172.

Boucher Stevens, E., (1933): « The Topics of Counsel and Deliberation in Prephilosophic Greek Literature », *Classical Philology*, 28 (2), pp. 104-120.

Chantraine, P., (1968): *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, tome I, Klincksieck, Paris.

Chêne, J., (1985): « L'égalité du droit à la parole dans la démocratie grecque. La notion d'iségoria », in *Pratiques du langage dans l'Antiquité*, Grenoble, Cahiers du Groupe de Recherche sur la Philosophie et le Langage, V, pp. 29-57.

Dihle, A., (1962): « Herodot und die Sophistik », *Philologus*, 106 (3/4), pp. 207-220.

Ehrenberg, V., (1950): « Origins of Democracy », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 1 (4), pp. 515-548.

Evans, J. A. S., (1981): « Notes on the Debate of the Persian Grandees in Herodotus 3.80-82 », *Quaderni Urbinati di Cultura Classica*, NS 7, pp. 79-84.

Finley, M. L., (1962): « Athenian Demagogues », *Past and Present*, 21, pp. 3-24.

Forsdyke, S., (2001): « Athenian Democratic Ideology and Herodotus' "Histories" », *The American Journal of Philology*, 122 (3), pp. 329-358.

Galpin, T. L., (1983-1984): « The Democratic Roots of Athenian Imperialism in the Fifth Century B. C. », *The Classical Journal*, 79 (2), pp. 100-109.

Geller, M. J., (2010): *Ancient Babylonian Medicine. Theory and Practice*, Wiley-Blackwell, Malden-Oxford-Chichester.

Griffith, G. T., (1966): « Isegoria in the Assembly at Athens », in V. Ehrenberg (ed.) (1966), *Ancient Society and Institutions: Studies Presented to Victor Ehrenberg on His 75th Birthday*, Blackwell, Oxford, pp. 115-138.

Hansen, H. M., (1983): « The Athenian "Politicians", 403-322 B.C. », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 24 (1), pp. 33-55.

Hansen, M. H., (2009): *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène. Structure, principes et idéologie*, trad. franç., S. Bardet, Ph. Gauthier, Tallandier, Paris, (édition originale, (1991), *The Athenian Democracy in the Age of Demosthenes. Structures, Principles and Ideology*, Blackwell, Oxford-Cambridge Mass.

Immerwahr, H. R., (1954): « Historical Action in Herodotus », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 85, pp. 16-45.

Johnston, C., (1897): « The Epistolary Literature of the Assyrians and Babylonians », *Journal of the American Oriental Society*, 18, pp. 125-175.

Marchese, R. T., (1985): « Comparative Medical Approaches in Ancient Greece and the Near East: Societal Perceptions of the Physician as Healer », *Journal of Popular Culture*, 19, pp. 1-13.

Kerferd, G. B., (1950): « The First Greek Sophists », *The Classical Review*, 64 (1), pp. 8-10.

Koselleck, R. (1989): « Linguistic Change and the History of Events », *The Journal of Modern History*, 61 (4), pp. 649-666.

Larcher, P. H., (1829): *Larcher's Notes on Herodotus, Historical and Critical Remarks on the Nine Books of the History of Herodotus with a Chronological Table*, Vol. I, John R. Priestley, London.

Lassere, F., (1976): « Hérodote et Protagoras : Le débat sur les constitutions », *Museum Helveticum*, 33 (2), pp. 65-84.

Lattimore, R., (1939): « The Wise Adviser in Herodotus », *Classical Philology*, 34 (1), pp. 24-35.

Levine Gera, D., (1993) *Xenophon's Cyropaedia: Style, Genre, and Literary Technique*, Oxford University Press, Oxford.

Lewis, J. D., (1971): « Isegoria at Athens: When Did It Begin? », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 20 (2/3), pp. 129-140

30

Liddell, H. G., Scott, R., (1996) *A Greek-English Lexicon. Revised and Augmented*, Clarendon Press, Oxford.

Maass, E., (1887): « Untersuchungen zur Geschichte der Griechischen Prosa », *Hermes*, 22 (4), pp. 566-595.

McNeal, R., (1986): « Protagoras the Historian », *History and Theory*, 25 (3), pp. 299-318.

Moreau, F., (1893): « Les assemblées politiques d'après l'Illade et l'Odyssée », *Revue des Etudes Grecques*, tome 6, 22, pp. 204-250.

Morrison, J. S., (1941): « The Place of Protagoras in Athenian Public Life », *The Classical Quarterly*, 35, pp. 1-16.

Nakategawa, Y., (1988): « Isegoria in Herodotus », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 37 (3), pp. 257-275.

Ober, J., (1989): *Mass and Elite in Democratic Athens*. Princeton University Press, Princeton.

Ostwald M., (1969): *Nomos and the Beginnings of the Athenian Democracy*, Clarendon Press, Oxford.

Podlecki, A. J., (1966): « Creon and Herodotus », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 97, pp. 359-371.

Powell, J. E., (1966): *A Lexicon to Herodotus*, Olms, Hildesheim, (édition originale, (1938), Cambridge University Press, London).

Raaflaub, K. A., (1983): « Democracy, Oligarchy, and the Concept of the "Free Citizen" in Late Fifth-Century Athens », *Political Theory*, 11, pp. 517-544.

Raaflaub, K., A., (2002): « Philosophy, Science, Politics: Herodotus and the Intellectual Trends of his Time », in E. J. Bakker, I. J. F. de Jong, H. van Wees, (ed.), *Brill's Companion to Herodotus*, Brill, Leiden, pp. 149-186.

Raaflaub, K. A., (2004): *The Discovery of Freedom in Ancient Greece: Revised and Updated edition*, University of Chicago Press, Chicago.

Radin, M., (1927): « Freedom of Speech in Ancient Athens », *The American Journal of Philology*, 48 (3), pp. 215-230.

Ruzé, F., (1997): *Délibération et pouvoir dans la cité grecque de Nestor à Socrate*, Publications de la Sorbonne, Paris.

Schofield, M., (1986): « Euboulia in the Iliad », *The Classical Quarterly*, 36, pp. 9-31, repris dans Schofield, M., (1999) *Saving the City Philosopher-Kings and Other Classical Paradigms*, Routledge, London-New York, pp. 3-27.

Sinclair, R. K., (1988): *Democracy and Participation in Athens*, Cambridge University Press, Cambridge.

Stroheker, K. F., (1954): « Zu den Anfängen der monarchischen Theorie in der Sophistik », *Historia: Zeitschrift für alte Geschichte*, 2 (4), pp. 381-412.

Thomas, R., (1993): « Performance and Written Publication in Herodotus and the Sophistic Generation », in W. Kullmann, J. Althoff (ed.), *Vermittlung und Tradierung von Wissen in der griechischen Kultur*, Narr, Tübingen, pp. 225-244.

Thomas, R., (2000): *Herodotus in Context. Ethnography, Science and the Art of Persuasion*, Cambridge University Press, Cambridge.

Vignolo Munson, R., (1988): « Artemisia in Herodotus », *Classical Antiquity*, 7 (1), pp. 91-106.

Vlastos, G., (1953): « Isonomia », *American Journal of Philology*, 74 (4), pp. 337-366.

Vlastos, Gregory, (1964): « Isonomiapolitike », in J. Mau, E. G. Schmidt (ed.), *Isonomia: Studien zur Gleichheitsvorstellung im griechischen Denken*, Akademie Verlag, Berlin, pp. 1-35.

Woodhead, A. G., (1967): « ISHGORIA and the Council of 500 », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 16 (2), pp. 129-140.

Worthington M., (2009): « Some Notes on Medical Information Outside the Medical Corpora », in A. Attia, G. Buisson, M. J. Geller (ed.), *Advances in Mesopotamian Medicine from Hammurabi to Hippocrates: Proceedings of the International Conference « Oeil Malade et Mauvais Œil »*, Collège de France, Paris 23rd June 2006, Brill, Leiden, pp. 47-78.

31